

canadienne du blé ou en son nom au Manitoba et en Saskatchewan au cours de chaque mois depuis janvier 1967?

M. Bruce S. Beer (pour le ministre du Commerce):

| | Janvier | Février (boisseaux) | Mars |
|-------------------|------------|------------------------|------------|
| Saskatchewan | | | |
| blé | 19,759,000 | 7,806,000 | 16,477,000 |
| avoine | 332,000 | 373,000 | 484,000 |
| orge ¹ | 948,000 | 956,000 | 1,911,000 |
| Manitoba | | | |
| blé | 3,492,000 | 1,459,000 | 3,705,000 |
| avoine | 307,000 | 210,000 | 327,000 |
| orge ¹ | 437,000 | 324,000 | 681,000 |

¹Il est impossible de savoir l'usage définitif que l'on a fait de l'orge au moment de sa livraison à l'élevateur régional.

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS D'OTTAWA

Question n° 2862—**M. Danforth:**

1. Quand prévoit-on que sera terminée la construction du Centre national des arts d'Ottawa?
2. Prévoit-on louer à des sociétés privées des locaux situés au rez-de-chaussée, ainsi que des installations matérielles, et dans le cas de l'affirmative, quand les intéressés peuvent-ils faire des demandes à cette fin et à quoi doivent-ils s'adresser?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État du Canada): Le ministère des Travaux publics et la Corporation du Centre national des arts m'informent comme il suit: 1. La construction principale est censée être achevée le 31 décembre 1968. Il y aura ensuite une période d'essai de trois mois des appareils spéciaux, puis une période de coordination et de rodage du théâtre avant de s'en servir.

2. L'immeuble terminé comprendra, y compris au rez-de-chaussée, des locaux qui pourront être loués ou autrement utilisés à des fins connexes au but principal du Centre, mais la possibilité de louer à des entreprises commerciales n'a pas été écartée. Le conseil d'administration poursuit l'étude de cette question et les personnes qui désirent signifier leur intérêt peuvent le faire en écrivant au Directeur, Corporation du Centre national des Arts.

[Français]

A PROPOS DU NOMBRE DE FERMES ET DE LEUR ÉLECTRIFICATION

Question n° 2864—**M. Godin:**

1. Combien existe-t-il de fermes au Canada?
2. Combien d'entre elles sont électrifiées?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): 1. Selon le recensement de l'agriculture du 1^{er} juin 1966, il y avait 430,522 fermes de recensement au Canada, lesquelles sont définies comme des fermes d'un acre ou plus et dont le chiffre

[M. Rapp.]

de ventes de l'année précédente est de \$50 ou plus. Un nombre considérable de ces fermes sont occupées par des personnes qui s'emploient principalement à des activités autres que l'agriculture. Sur ce nombre, il y avait 276,835 fermes commerciales de recensement, lesquelles sont, par définition, des fermes comprenant un acre ou plus et dont le chiffre de ventes de l'année précédente est de \$2,500 ou plus.

2. Les renseignements tirés du recensement de l'agriculture de 1966, quant au nombre de fermes électrifiées, ne sont pas encore disponibles. Toutefois, au 1^{er} juin 1961, 409,882 fermes de recensement étaient électrifiées.

[Traduction]

LES SOCIÉTÉS DE TÉLÉPHONE AU CANADA

Question n° 2866—**M. Godin:**

1. Combien existe-t-il de compagnies qui s'occupent des communications par téléphone, a) au Canada, b) dans chaque province?
2. Combien chacune de ces compagnies comptent-elles d'abonnés, a) au Canada, b) dans chaque province?
3. Quel montant de revenus a été déclaré aux fins de l'impôt sur le revenu en 1965, par chacune de ces compagnies, a) au Canada, b) dans chaque province?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État du Canada): Le ministère du Commerce et le ministère du Revenu national m'informent comme il suit: 1. a) En 1965, il y avait 2,330 compagnies qui s'occupaient de communications par téléphone au Canada. b) Terre-Neuve, 1; Île du Prince-Édouard, 5; Nouvelle-Écosse, 127; Nouveau-Brunswick, 4; Québec, 141; Ontario, 132; Manitoba, 2; Saskatchewan, 952; Alberta, 961; Colombie-Britannique, 5.

2. Le nombre d'abonnés n'est pas connu. Toutefois, le nombre de téléphones, sauf celui des centrales téléphoniques privées, les téléphones supplémentaires, les téléphones publics payants et les téléphones mobiles se répartit ainsi: a) Total, Canada, 5,189,453. b) Terre-Neuve, 65,992; Île du Prince-Édouard, 20,668; Nouvelle-Écosse, 164,963; Nouveau-Brunswick, 124,529; Québec, 1,411,934; Ontario, 1,978,036; Manitoba, 262,873; Saskatchewan, 243,420; Alberta, 375,522; Colombie-Britannique, 534,849; Territoires du Nord-Ouest, 3,052; Yukon, 3,615.

3. Les renseignements fournis par chaque société, aux fins de l'impôt sur le revenu, sont confidentiels et ne peuvent pas être dévoilés.

*LE NOUVEL INSIGNE DES POSTES

Question n° 2869—**M. MacEwan:**

1. Le ministre des Postes a-t-il conçu un nouvel insigne qui sera utilisé par le ministère des Postes en remplacement des armoiries actuelles, ou quel-qu'un d'autre a-t-il conçu pour lui un tel insigne?
2. Dans le cas de l'affirmative, quand a-t-il l'intention d'utiliser cet insigne?